

✱ Pour qui ?

Tous les habitants de la Communauté de Communes du Haut-Béarn, âgés de plus de 16 ans.

✱ Comment ?

1

Je m'inscris au service

- > Je télécharge et imprime le contrat de location sur le site de la Communauté de Communes du Haut-Béarn (rubrique "Vivre Habiter", onglet "se déplacer").
- > Je renseigne les informations demandées, prends connaissance des conditions générales de location et prépare les documents à présenter et à remettre.

2

Je dépose mon dossier au service Mobilités

Je remets le contrat de location complété et signé à :

**Communauté de Communes du Haut-Béarn
SERVICE MOBILITÉS
12 Place de Jaca - CS20067
64402 OLORON SAINTE-MARIE**

Acompagné des pièces suivantes :

- > Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- > Copie de la carte nationale d'identité (recto/verso) ou passeport
- > Un chèque de 500 € à l'ordre du Trésor Public
- > Autorisation parentale pour les mineurs

3

Je récupère mon vélo

Chez Pyrénées Cycles :
6 av. du 19 Mars 1962
avec mon dossier complet

État des lieux du vélo réalisé au
début et à la fin de la location

Toute mauvaise utilisation et
dégradations seront facturées

4

Je réstitue mon vélo

Chez Pyrénées Cycles :
6 av. du 19 Mars 1962
avec mon dossier complet
avant la fin de la location

Les obligations

- > Faire attention aux autres usagers de la route
- > Ne pas prêter mon vélo
- > Respecter le code de la route
- > Rouler sur les voies cyclables lorsqu'elles sont présentes
- > Ne pas serrer les voitures en stationnement
- > Rouler en file indienne lorsque vous êtes à plusieurs
- > Ne pas monter et rouler sur les trottoirs
- > Ne pas transporter de passager sur le vélo

Les bonnes pratiques

- > Pour un arrêt même de courte durée, attacher le vélo à un arceau de stationnement avec l'antivol fourni
- > Signaler avec le bras vos changements de direction
- > Avant de circuler, vérifier le bon état des éléments de sécurité (éclairage, pneus, freins)
- > Augmenter votre visibilité (gilets, brassards..)
- > Rouler à droite sur la chaussée
- > Laisser un espace de sécurité avec le véhicule devant vous en circulation dense

